

Le Quaroubain Marius Dewilde qui, le premier, vit les pilotes de soucoupes aurait eu une nouvelle visite des étranges "petits hommes"

On a parlé moins ces derniers jours des soucoupes volantes. Et cependant, si les mystérieux engins existent réellement, il semble bien qu'ils continuent à hanter le ciel de notre région. Récemment cent personnes à Saint-Sauve observèrent un disque lumineux évoluant dans l'azur. Un avocat du Barreau de Valenciennes, M^r Ghœtlin, découvrait dans le même temps, une soucoupe se dirigeant vers la Belgique.

Pendant un moment, les témoignages n'ont pas manqué. Et puis brusquement il a semblé que les témoins des manifestations aéro-aériales préféraient garder pour eux les apparitions des cigares et autres objets volants.

Le scepticisme de la plupart des savants consultés a souvent jeté le ridicule sur les personnes ayant, parfois de bonne foi, relaté leur rencontre visuelle avec les soucoupes volantes.

M. Dewilde est devenu misanthrope

C'est si vrai que M. Marius Dewilde, le Quaroubain qui, le premier, vit les passagers à interplanétaires a songé un moment à saisir le Procureur de la République de Valenciennes à propos des sarcasmes dont il était l'objet. Il fallut, pour le calmer, lui démontrer que sa plainte ne se justifiait pas.

Depuis, naturellement, M. Marius Dewilde ne veut plus recevoir personne. On peut avoir en ses honneurs de la presse et du cinéma et n'être pas content. Or, M. Dewilde est si peu satisfait de la publicité un peu trop satirique faite autour de sa personne, qu'il n'a confié qu'aux autorités sa dernière entrevue avec les « Martiens ».

Dans une langue inconnue

Car notre Quaroubain prétend avoir revu une soucoupe et ses passagers. Cette fois, la chose s'est passée en plein jour ! L'engin de nouveau s'est posé sur la voie de

chemin de fer à proximité de la maison de M. Dewilde, pas au même endroit cependant.

Les petits hommes lui ont parlé : quelques mots dans une langue inconnue avant de s'envoler sans bruit et disparaître.

Sur les traverses de la voie ferrée, on a observé les mêmes traces que précédemment, un peu plus larges tout de même et présentant une parfaite symétrie. Quelques brins d'herbe écrasés marquaient l'endroit de l'atterrissage.

Que faut-il penser après ce nouveau témoignage ? Pour les partisans de l'existence des soucoupes, il eût été préférable que M. Dewilde s'en tienne à une première apparition. On admettra difficilement en effet que le territoire de Quarouble intéresse à un tel point les pilotes des mystérieux engins. Et puis, on nous l'a fait observer, les points d'impact relevés sur les traverses se trouvent tous dans l'axe longitudinal des dites traverses. Or, il est difficilement admissible qu'un aéronef se posant puisse trouver avec une telle précision le centre d'un plateau aussi étroit. On aurait dû relever des griffes sur les bords des pièces de bois. Mais les soucoupes sont de la légende. A quel bon chercher le détail ? Il faut croire ou ne pas croire... en attendant la révélation.

Une autre soucoupe à Aulnoy-l.-Valenciennes

Indiquons que M. Petoux, employé de banque à Valenciennes, a aperçu mercredi soir, entre 20 h

Lire la suite en dernière page
sous le titre :

SOUCOUPES

LE MAIRE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE INTERDIT AUX SOUCOUPES LE SURVOL DE SON TERRITOIRE !

M. Lucien Jeune, maire de Châteauneuf-du-Pape, vient de prendre l'arrêté suivant qui a été approuvé par le Préfet du Vaucluse et rendu, aujourd'hui, exécutoire.

Le maire de Châteauneuf-du-Pape arrête :

Art. 1. - Le survol, l'atterrissage et le décollage d'aéronefs, dits soucoupes volantes ou cigares volants, de quelque nationalité que ce soit, sont interdits sur le territoire de la commune.

Art. 2. - Tout aéronef, dit soucoupe volante ou cigare volant qui atterrira sur le territoire de la commune, sera immédiatement mis en feu.

Art. 3. - Le garde-champêtre est chargé de l'exécution du présent arrêté.